

Période	Année 2019
Collectivité	SIRTOM SIRTOM Sud Francilien

Les données des tableaux ci-dessous sont issues de calcul à l'échelle de l'ensemble des collectivités du SIREDOM. Il peut donc apparaître des écarts dus aux arrondis.

TONNAGE COLLECTE PAR LA COLLECTIVITE

	Biflux (a)	Papier Apport Volontaire (b)	Total
Année	1535,44 t	0,00 t	1535,44 t

COMPOSITION EN PAPIER DE LA COLLECTE SELECTIVE DE LA COLLECTIVITE ISSUE DES TONNAGES ENTREE EN CENTRE DE TRI ET DES CARACTERISATIONS POUR LE BIFLUX

La **composition de la collecte sélective** découle des **résultats des caractérisations** effectuées sur les collectes en entrée du centre de tri au cours de l'année et du **tonnage collecté pour la collectivité**.

	Biflux Part standard à désencrer (c)	Papier AV Part standard à désencrer (d)	Biflux Part standard Bureautique (e)	Biflux Part standard PCM (f)
Moyenne des caractérisations	18,38%	95,00%	5,03%	9,35%

	Biflux Part standard à désencrer (a*c) = (g)	Papier AV Part standard à désencrer (b*d) = (h)	Part standard à désencrer (g+h) = (i)	Biflux Part standard Bureautique (a*e) = (j)	Biflux Part standard PCM (a*f) = (k)	TOTAL
Année	282,19 t	0,00 t	282,19 t	77,28 t	143,53 t	503,00 t

PCM => Papier Carton
en Mélange

TONNAGES SOUTENUS DE LA COLLECTIVITE ISSUS DES TONNAGES SORTIE DU CENTRE DE TRI

Les **tonnages soutenus** sont calculés **au prorata des tonnages CITEO Papier du SIREDOM**. Sont donc pris en compte les écarts dus au process (freinte), aux geste de tri différents entre les caractérisations et les opérateurs de tri, des écarts de stocks des matières à recycler et de la règle du barème aval du contrat CITEO.

Les tonnages sont obtenus en appliquant un **coefficient de répartition** résultant de l'écart entre le **total du tonnage calculé pour toutes les collectivités (T_{coll})** et le **tonnage total du SIREDOM (T_{SIR})**

Tonnages issus de l'application du coefficient de répartition des tonnages sortie du centre de tri

	Standard à désencrer (l)	Standard bureautique (m)	Standard PCM (n)
Année	226,31 t	10,38 t	268,04 t

Période	Année 2019
Collectivité	SIRTOM SIRTOM Sud Francilien

Les données des tableaux ci-dessous sont issues de calcul à l'échelle de l'ensemble des collectivités du SIREDOM. Il peut donc apparaître des écarts dus aux arrondis.

Tonnages soutenus issus du barème aval CITEO

Barème aval CITEO

Le **tonnage des papiers recyclés soutenus** au titre du recyclage des papiers **est égal au produit du tonnage** déclaré par standard **par le taux de présence conventionnel** des papiers graphiques et **par le taux d'acquiescement**.

Taux de présence conventionnel : TxPC

Standard à désencrer 100%

Standard bureautique 100%

Standard PCM 70%

Taux d'acquiescement : TxA

Le **taux d'acquiescement** est la **ratio entre les tonnages contribuant et financièrement acquiescés** au titulaire de l'agrément, d'une part et des **tonnages assujettis à la filière REP** des papiers graphiques d'autre part.

Taux d'acquiescement 57,43%

Tonnages soutenus	Standard à désencrer ($l * TxPC * TxA = (o)$)	Standard bureautique ($m * TxPC * TxA = (p)$)	Standard PCM ($n * TxPC * TxA = (q)$)
Année	129,97 t	5,96 t	107,76 t

VERSEMENT DU SOUTIEN

Tarif Unitaire CITEO

	Standard à désencrer (r)	Standard bureautique (s)	Standard PCM (t)
Tarif unitaire €/T	90 €	100 €	80 €

Soutien de Base - Tarif unitaire CITEO * Tonnages soutenus

	Standard à désencrer ($o * r$)	Standard bureautique ($p * s$)	Standard PCM ($q * t$)	
Année	11 697,26 €	596,01 €	8 620,51 €	20 913,78 €

EXERCICE BUDGETAIRE 2021

L'écart observé entre l'inscription à l'exercice budgétaire 2021 et le montant réel du soutien de base sera pris en compte lors de l'établissement de l'ajustement annuel

Soutiens 2019 CITEO Papiers	18 213,46 €
--------------------------------	-------------

Montant versé	18 213,46 €
---------------	-------------